

Action insertion

lutte contre les exclusions

Pour info

Le CCAS est un lieu d'accueil et d'écoute qui permet d'orienter les usagers vers un travailleur social afin de les informer de leurs droits, les accompagner dans leurs démarches ou les réorienter auprès de professionnels spécialisés.

Le CCAS a mis en œuvre des ateliers, des animations ainsi que des aides facultatives liées à la vie quotidienne (Chèque d'Accompagnement Personnalisé, secours divers : loyer, énergie, ...); il a développé également quelques actions spécifiques :

Le Déclic emploi

Le CCAS octroie une aide financière pour le retour à l'emploi, des Commentryens résidants depuis plus de 1 an, sous conditions de ressources, lors de la reprise d'une activité, afin d'aider le bénéficiaire aux frais liés à celle-ci : transports, frais de garde, de vêture, etc.

Mobil'Aide Emploi

Le CCAS de Commentry a en sa possession un scooter qu'il peut proposer à la location, pour favoriser la mobilité des Commentryens dans le cadre de leurs déplacements professionnels. Le tarif de la location est de 40 €/mois ou 15 €/sem. Une caution de 60€ est demandée.



Allocation Solidaire Jeunes

Le CCAS accorde une allocation exceptionnelle aux Commentryens âgés de 18 à 25 ans, résidant depuis au moins 1 an qui sont inscrits comme demandeurs d'emploi et ne percevant aucun revenu.

Le coup de pouce santé

Le CCAS de Commentry peut aider les familles, qui résident sur la commune depuis au moins 1 an sous conditions de ressources, pour les dépenses liées à la santé (après demande auprès des dispositifs de droits communs). Pour vérifier les possibilités d'intervention, vous devez vous rapprocher de votre travailleur social.



Aide à la culture musicale

Le CCAS peut intervenir pour vous aider à régler les factures de l'école municipale de musique pour l'inscription des adultes à l'atelier de pratique du chant chorale Commentry sous conditions de ressources et de résidence de plus de 1 an.



Pass'Temps

Il permet aux bénéficiaires d'assister pour 1€ aux spectacles, manifestations organisées par l'OMPAC, l'UDAAR, les associations culturelles et sportives locales de Commentry. Il vient compléter le dispositif Passeport loisirs proposé par le service Jeunesse de la Ville de Commentry.

Dispositif ouvert aux résidents de Commentry depuis plus de 1 an et sous conditions de ressources.

Aqua Com

Ce dispositif permet aux bénéficiaires (résidents de plus de 1 an sur Commentry, et sous conditions de ressources) de se voir délivrer une carte individuelle par le CCAS, donnant accès par période de 6 mois aux tarifs réduits consentis pour l'entrée à La Piscine de Commentry (à l'exclusion de toute autre prestation).



RENSEIGNEMENTS

Centre Communal d'Action Social

22, avenue Marx Dormoy
03600 Commentry

04 70 09 70 70
ccas@ville-commentry.fr

Accueil public

Du mardi au vendredi :
9h-12h et 13h30-16h30
samedi : 9h-12h

Accueil téléphonique

l'accueil téléphonique est assuré sur les mêmes jours de 8h à 12h et de 13h à 17h. En dehors de ces horaires un répondeur téléphonique, interrogeable à distance recueille les appels et les messages.